

CLOTURE DE LA LIQUIDATION ANTICIPEE D'UN OPCVM

AL AMANAH PRUDENCE FCP

Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières en état de liquidation
Agrément du CMF de constitution n°14-2007 du 11 septembre 2007
Agrément du CMF de liquidation n° 56-2021 du 12 octobre 2021

La Compagnie Gestion et Finance-CGF, intermédiaire en bourse, gestionnaire du fonds «AL AMANAH PRUDENCE FCP » porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que la liquidation anticipée du fonds a été clôturée et que **la valeur liquidative a été valorisée à 130,534 dinars.**

Le montant revenant à chaque porteur de parts calculé compte tenu du nombre de parts détenues et sur la base de cette valeur liquidative, sera versé dans son compte ouvert auprès de la CGF le **vendredi 17 février 2023.**

Pour plus d'informations sur les conditions de la liquidation du fonds, un rapport est mis à la disposition des porteurs de parts auprès de la Compagnie Gestion et Finance à l'adresse suivante : 19 Bis Rue Kamel Attaturk, 1001 Tunis.